

N/REF : 16/02/2026 12H24 C:000039 I:00266
V/REF : AC/C40026
V/Email reçu le Lundi 16/02/2026 a 12H24

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. SBE
IMMEUBLE : SAR. BERNHARDT -SBE
1, SQUARE SARAH BERNHARDT
.
35000 RENNES

Rennes, le 28 Février 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : 1 SQUARE SARAH BERNHARDT - MR MME FLOC'H 07 75 78 59 33 / 09 73 58 19 80
LOGEMENT N° 002994, PORTE N°132, 13° ÉTAGE, TYPE 3

IMMEUBLE DE GRANDE HAUTEUR
AGENCE SSIAP 2 AU 06 18 08 50 43.

MOTIF : RÉPARATION FUITE AVANT COMPTEUR

Donneur d'ordre : M. C YAUCAT-GUENDI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 19/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE VANNE AVANT COMPTEUR
CONSTAT : FUITE SUR ÉCROU LIBRE VANNE AVANT COMPTEUR
COUPURE D'EAU
REMPLACEMENT DE DEUX JOINTS FIBRE 20/27
REMISE EN EAU
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : FM LCOMPTER Email envoyé le 19/02/26 a 14H09 CYAUCATGUENDI@AIGUILLON.COM

1902 : MSG LAISSÉ
FM LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 19/02/26 A 14:07 M. C YAUCAT-GUENDI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL042-Rempl.joints/clapet s/rob.	1	50,00	50,00
	TOTAL H.T.			50,00
	T.V.A. a 10,00%			5,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			55,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.